

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-dix-septième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 6–10 novembre 2023

Respect de la Convention

Respect de la Convention

Acoupas de MacDonald (*Totoaba macdonaldi*)

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE MEXIQUE  
EN TANT QUE PRÉSIDENT DU GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL SUR LA LUTTE  
CONTRE LA FRAUDE POUR COMBATTRE LE TRAFIC D'ACOU PAS DE MACDONALD

1. Le présent document a été soumis par le Mexique\*.

Le présent rapport a été mis à la disposition du Comité permanent suite aux avancées réalisées en application de la décision 19.74, approuvée à la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), organisée à Panama City, au Panama, du 14 au 25 novembre 2022, laquelle stipule :

*À l'adresse de: Chine, des États-Unis d'Amérique et Mexique*

*La Chine, les États-Unis d'Amérique et le Mexique sont priés de présenter conjointement, par l'intermédiaire de la présidence du groupe de contact trilatéral sur la lutte contre la fraude, un rapport à la 77<sup>e</sup> session du Comité permanent sur la mise en opération du groupe, les activités menées conformément à son mandat, ainsi que les résultats obtenus.*

1. Contexte

À Ensenada, en Basse-Californie, du 23 au 25 août 2017, une réunion trilatérale présidée par le Mexique était organisée entre la Chine, les États-Unis d'Amérique et le Mexique sur la lutte contre le trafic de l'acoupa de MacDonald (*Totoaba macdonaldi*).

Ceci, en réponse aux décisions 17 145 à 17 151 adoptées lors de la 17<sup>e</sup> session de la CoP de la CITES, organisée à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 24 septembre au 5 octobre 2016.

L'un des accords auxquels sont parvenus les participants à la Réunion trilatérale Chine-États-Unis d'Amérique-Mexique sur la lutte contre le trafic illicite fut la création d'un « groupe de contact trilatéral sur la lutte contre la fraude pour combattre le trafic d'acoupas de MacDonald et renforcer la coopération et la coordination en matière d'enquête », sur la base d'un mandat qu'il reste à élaborer.

Le Mexique a préparé un premier projet de mandat du « Groupe de contact trilatéral sur la lutte contre la fraude pour combattre le trafic d'acoupas de MacDonald » qui a été soumis pour examen à la République populaire de Chine et aux États-Unis d'Amérique en décembre 2020.

\* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

## 2. Avancées

Après une série de négociations diplomatiques, les propositions du pays ont été examinées. Par la suite, et afin d'accélérer les négociations, la République populaire de Chine a proposé aux États-Unis d'Amérique et au Mexique, en juin 2023, que des délégations officielles soient désignées par chacun des pays pour négocier et rédiger un projet de mandat ; les délégations ont finalement été désignées en juillet 2023.

Parallèlement, la Mission permanente du Mexique à Genève, en Suisse, a rencontré les Missions permanentes des États-Unis d'Amérique et de la République populaire de Chine les 19 et 20 juillet 2023. Les deux réunions avaient pour objectif de faire progresser l'élaboration et l'adoption du document sur le mandat ; par ailleurs, le Chef de l'Unité de la lutte contre la fraude de la CITES, M. Ben Janse van Rensburg, a participé à ces réunions.

Au cours des réunions, le fonctionnaire de la CITES a souligné combien il était important de finaliser le mandat et d'inclure dans ses objectifs la mobilisation des autorités de l'ensemble du système judiciaire pénal, notamment celles qui ont l'expérience des enquêtes sur mouvements illégaux de capitaux, afin de pouvoir s'attaquer efficacement aux personnes impliquées dans la criminalité organisée liée au trafic de l'acoupa de MacDonald ; il a par ailleurs communiqué des projets de propositions rédigés à distance par les trois pays.

Le 31 août 2023, après négociations entre la République populaire de Chine et les États-Unis d'Amérique, le Mexique a salué les récents progrès accomplis en vue de la finalisation du mandat et a accepté la proposition bilatérale d'occuper la présidence du Groupe de contact trilatéral pour la première période après sa création.

La République populaire de Chine, les États-Unis d'Amérique et le Mexique continueront de s'employer à ajuster les termes du mandat et se mettront d'accord ultérieurement sur la date de la première réunion du Groupe de contact trilatéral.

Au cas où celle-ci serait organisée avant la 77<sup>e</sup> session du Comité permanent, le Secrétariat de la CITES en sera dûment informé et, si nécessaire, une mise à jour verbale sera proposée à la SC77.

Nous sommes profondément reconnaissants envers les autorités et organes de la CITES et les missions permanentes auprès du Secrétariat de la CITES pour leurs contributions et leur soutien au cours des négociations trilatérales.